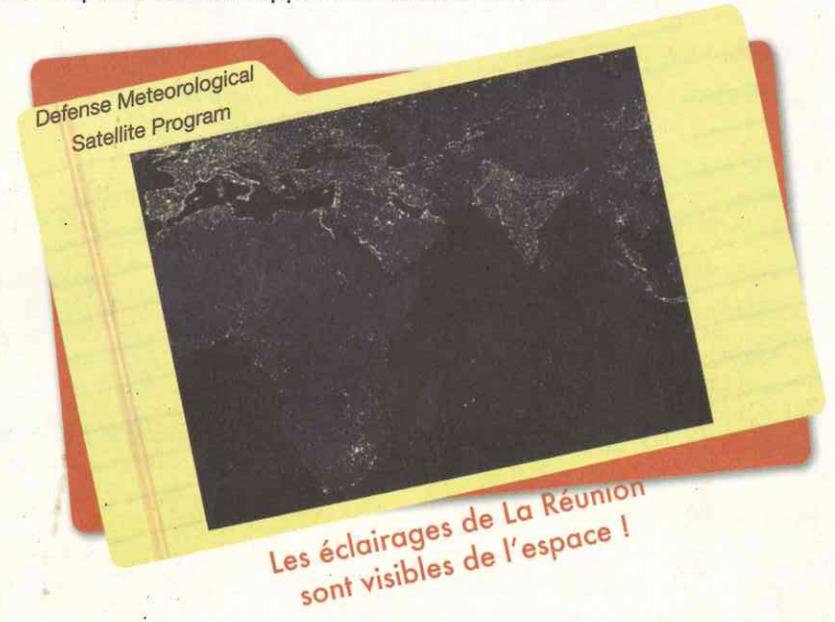


Pour une utilisation rationnelle de l'éclairage artificiel

Depuis sa création en 1984, le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) de La Réunion, organe consultatif du Conseil régional, œuvre dans le domaine de la sensibilisation à la protection et à l'éducation à l'environnement. Aujourd'hui, le Conseil poursuit ce travail en mettant au jour des problématiques méconnues du grand public, en suscitant le débat et le partage de pratiques adaptées au développement durable de l'île.



À l'heure où se mettent en place de grands projets visant à accroître l'autonomie énergétique de l'île, un constat peut être fait : la diffusion de la lumière est telle que, **la nuit, La Réunion fait partie des sites les plus éclairés de la planète et visibles de l'espace.**

Quelles sont les conséquences de cet excès de lumière ? Comment parvenir à un usage maîtrisé de l'éclairage ? Telles sont les questions qui ont guidé le CCEE dans cette réflexion sur l'usage de l'éclairage artificiel.

La nuit noire nous est indispensable.

La nuit a longtemps été vouée au seul repos, mais avec le progrès de l'éclairage artificiel se sont développées de nombreuses activités nocturnes (économiques, culturelles, d'agrément, ...). Malheureusement, cet éclairage est trop souvent excessif et inadapté.

Il y a **pollution lumineuse** lorsque cet éclairage a un impact négatif pour l'homme et les écosystèmes environnants...
Trop d'éclairage nuit !

La face cachée de l'éclairage

Menaces sur la biodiversité :

La Réunion fait partie des hauts lieux de biodiversité recensés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), mais cette biodiversité est menacée.

Les insectes, par exemple, sont les **victimes silencieuses** de la multiplication des points d'éclairage. Nombre d'entre eux, notamment les **papillons de nuit**, perturbés par les rayonnements émis, connaissent une **surmortalité** avec des conséquences graves sur :

- les chaînes alimentaires ;
- la pollinisation de certaines plantes.

De même, **certaines oiseaux**, à un stade de leur vie, ont besoin d'une obscurité non perturbée. À La Réunion, c'est en particulier le cas des jeunes pétrels. Victimes des éclairages artificiels lors de leur premier envol, plus de 1 500 pétrels s'échouent et sont voués à une mort certaine¹.



Envol d'un pétrel soigné par la SÉOR

Troubles de la santé :

L'éclairage artificiel mis en œuvre pour éprouver un sentiment de sécurité pendant la nuit peut être à l'origine d'une **qualité de vie dégradée voire de problèmes de santé**. Il existe environ **80 perturbations connues** : troubles de la concentration, diminution des performances, troubles du sommeil, agressivité, isolement social, développement de la myopie chez les enfants (notamment à cause des veilles), ...

Pollution du ciel nocturne :

L'expression *pollution lumineuse* a souvent été utilisée pour désigner le halo lumineux généré par la lumière mal orientée et donc perdue. Ce halo constitue une gêne pour l'observation du ciel par les astronomes ainsi qu'une méconnaissance grandissante des planètes, des étoiles et des constellations, en particulier par les jeunes générations.

Pourtant, des solutions existent.

Éclairer mieux à confort égal !

C'est :

- utiliser un éclairage adapté dont le faisceau est dirigé vers le sol,



Illustrations : ANPCN

Association Nationale pour la Protection du Ciel Nocturne
www.anpcn.fr

- réduire les éclairages lorsque le besoin est moindre ;
- adopter une démarche partagée avec les utilisateurs, visant à l'**extinction des éclairages** pendant les périodes sensibles pour certaines espèces (pétrels, tortues marines, ...).

Éclairer mieux à moindre coût !

C'est :

- remplacer les lampes et lampadaires par de nouveaux modèles plus économes ;
- s'engager tous (particuliers, entreprises et collectivités) pour une utilisation rationnelle de l'éclairage.

Agir ensemble et maintenant !

Changeons nos habitudes et **développons une action concertée qui engage l'ensemble des acteurs :**

- Consommateurs (citoyens, entreprises)
- Collectivités territoriales et locales (élus, techniciens)
- ADEME
- ARER
- EDF
- Associations
- ...

Travaux et publications du CCEE de La Réunion dans le domaine de l'environnement :

- Vidéogramme **Vert Mascarin** sur les plantes endémiques de La Réunion (1992) ;
- Vidéogramme **Mensonge de l'IBIS** sur l'histoire des animaux endémiques de La Réunion (1995) ;
- Bande dessinée **Bat'karé en forêt** (1997) ;
- Actes du **Forum territorial de l'éducation relative à l'environnement** (2001) ;
- Actes du colloque inter-CCEE "**Lanvironeman, alon mèt ansanm**" (2003) ;
- Étude "**Loisirs et tourisme sportif de nature à La Réunion**" sur l'état des lieux, les enjeux et perspectives en matière de développement durable (2004) ;
- Étude "**Diagnostic pour une stratégie culturelle du Parc national des Hauts de La Réunion**" (2004) ;
- Dossier culturel "**La Kaz créole de La Réunion**" (2007).

Conseil de la culture, de l'éducation
et de l'environnement de La Réunion

34, rue Sainte-Marie - 97400 Saint-Denis
Tél : 0262 41 44 12 - Fax : 0262 21 78 73

Courriel : courrier@ccee.re

Site : <http://www.ccee.re>

